



Appel à candidatures

Exploitation du restaurant du Mi[x] à Mourenx

Convention d'occupation temporaire du domaine public

■ Identification de l'organisme acheteur :

La communauté de communes de Lacq-Orthez, représentée par Monsieur Patrice LAURENT, Président.

■ Objet :

La communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO) est propriétaire et gestionnaire de la maison intercommunale des cultures et des sciences le Mi[x] dans le centre-ville de Mourenx (2 avenue Charles Moureu).

Cet équipement de 4 000 m², ouvert en 2016, conjugue modernité, loisirs et savoirs en tous genres. Il a pour vocation d'offrir des services culturels de qualité, pour tous les publics, de tous âges et catégories sociales.

Il abrite :

- la médiathèque intercommunale nouvelle génération,
- 2 salles de cinéma,
- une galerie d'art contemporain,
- la cyberbase,
- un musée d'art modeste,
- les locaux du centre culturel scientifique et technique « Lacq-Odyssée »,
- les locaux de la compagnie de théâtre « Les Pieds dans l'eau »,
- un restaurant.

La qualité des prestations et du programme culturel proposés par le Mi[x] permet d'accueillir un large et nombreux public. Tout au long de l'année, les Co-Mi[x] (structures habitantes) proposent des animations, en majorité gratuites, sous forme de festivals, d'ateliers, de spectacles, de concerts...

Le restaurant présent au rez-de-chaussée vient renforcer la convivialité du lieu. Il répond aux besoins des visiteurs du Mi[x] et plus largement des habitants et des personnes qui travaillent sur la commune et sur le bassin de Lacq.

Il bénéficie d'une capacité intérieure de 80 couverts à laquelle s'ajoute une terrasse extérieure donnant sur le centre-ville de Mourenx et une terrasse intérieure dans le hall du Mi[x].

La communauté de communes de Lacq-Orthez souhaite confier à un professionnel l'exploitation de ce restaurant dont elle est propriétaire des murs, de l'équipement de cuisine et du mobilier. Elle lance ainsi un appel à candidatures pour exploiter l'activité sous forme d'une convention d'occupation temporaire du domaine public.

■ Condition de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est à retirer auprès du service commerce au 05-59-60-84-28 ou commerce@cc-lacqorthes.fr ainsi que via le profil acheteur de la collectivité : www.demat-ampa.fr

■ Date limite de candidature : lundi 18 juillet 2022 à 16h.

■ Critères de sélection :

Le candidat sélectionné sera choisi sur la base des critères suivants :

- Expérience professionnelle et formation (6/20),
- Pertinence du concept présenté (type de cuisine, ambiance, intégration au Mi[x] politique tarifaire, ...) (8/20),
- Moyens mis en œuvre et engagements pour faire vivre le site et développer l'activité (amplitude d'ouvertures, communication, plan prévisionnel d'exploitation...) (6/20).

Suite à une première sélection opérée sur la base des dossiers remis, les candidats retenus seront ensuite auditionnés. La procédure s'achèvera le cas échéant par une négociation avec le ou les entreprises qui auront présenté les offres les plus intéressantes conformément aux critères de sélection.

■ Contact :

Madame Stéphanie PETIT, Responsable du service Commerce de la CCLO
Tél. : 05 59 60 84 28 - Mail : commerce@cc-lacqorthes.fr

■ Visite du site :

Une visite du site pourra être organisée suite à une prise de rendez-vous par téléphone auprès du service commerce de la CCLO (05 59 60 84 28).